

## Rapport annuel 2020 de la FSAM



Dans notre revue de l'année 2020, nous les aéromodélistes n'échappons également pas au thème du coronavirus. L'Assemblée des délégués de la FSAM put encore se tenir sur place, mais dès mars, nos activités furent de plus en plus limitées et les incertitudes se sont aussi faites nettement ressentir. Heureusement, après quelques semaines d'interdiction complète, les activités de vol sur les terrains de modèles réduits ont pu reprendre en respectant les plans de protection. Cependant, presque toutes les grandes manifestations telles que des meetings ou des compétitions et, malheureusement aussi, de nombreux événements pour les jeunes ont été supprimés. Au printemps, la CIAM a annulé tous les concours de catégorie 1 et 2 pour toute l'année. Les événements ayant toutefois pu être réalisés ont requis de très gros efforts. Nous remercions chaleureusement les clubs, les organisateurs et les commissions techniques d'avoir malgré tout rendu possible des manifestations plus petites, telles que passeports vacances, cours de construction et de vol, ainsi que divers concours. Ce faisant, la promotion de la relève et le sport n'ont pas été totalement victimes de la pandémie. Les activités statutaires des clubs et des associations ont pu être tenues par vidéoconférence et par d'autres moyens. Les contacts personnels et le partage d'expérience ont été affectés. Précisément, c'est cet aspect de notre activité de loisir qui, lors de cette période de travail à temps réduit et de télétravail, est extrêmement bénéfique. Se vouer entièrement à l'aéromodélisme pendant quelques heures sur un terrain de modèles réduits ou dans une pente avec des camarades fait du bien et est une source d'énergie bienvenue. La photo du président de la FSAM qui, malheureusement, en raison des restrictions liées au coronavirus, profite seul devant sa maison d'un vol thermique tardif avec un planeur électrique, illustre bien avec ces propos.

## Coopération avec l'AéCS et les associations régionales

La coopération avec l'AéCS fonctionne très bien et a même pu être étendue. Nous sommes très heureux du soutien de notre collaborateur pour l'aéromodélisme Christophe Petitpierre et de celui des ressorts International, Espace aérien et Environnement. Merci de tout cœur pour cela, de même que de l'énorme réseau de notre secrétaire général et du président de l'AéCS, ainsi que du travail considérable accompli quotidiennement en arrière-plan dans d'autres domaines, qui œuvrent pour nous tous.

L'un des projets actuels avec l'AéCS est d'augmenter la fonctionnalité de l'administration des membres de l'AéCS. Cet outil précieux doit devenir plus proche de nos membres et de nos associations, avec un accès plus facile aux données personnelles et des outils améliorés pour les clubs, comme p. ex. des champs supplémentaires pour compléter les informations importantes des clubs.

## Coopération avec les associations régionales, focus: les terrains pour modèles réduits et la législation

Le travail d'équipe avec les associations régionales est de bon niveau. C'est aussi bien ainsi, car le monde ne devient pas plus facile. Un exemple en est la sécurisation de nos terrains d'aéromodélisme. Là aussi, le travail local doit être lié à un savoir-faire et à un réseau national, car la menace pesant sur nos terrains d'aéromodélisme s'amplifie. En 2020, les clubs, les associations régionales, la FSAM et l'AéCS ont fourni d'énormes prestations en faveur de ces terrains de vol. Dans la plupart des cas juridiques, des progrès et des succès ont été réalisés, mais il y a aussi eu des revers, voire des pertes de terrains. La leçon à tirer est que chaque club d'aéromodélisme doit être conscient dans quelle mesure son terrain pour modèles réduits est menacé et ce qu'il faut faire là-contre. Les clubs, qui sont le mieux intégrés dans leur commune d'attache et qui savent ce qu'il faudrait faire de cas en cas, ne seront pas pris par surprise et ne risquent pas de mettre leur infrastructure en péril. Plusieurs nouveaux cas se sont déjà produits ces derniers mois. Le sujet reste donc sérieux. Veuillez agir de manière prévoyante.

Un bel exemple de coopération à tous les niveaux a été le succès de l'adoption de la motion sur l'aéromodélisme par les deux Chambres parlementaires. Cela montre ce qui est possible, lorsque nous tirons tous à la même corde. Je me répète volontiers: «L'union fait la force». Mais les rouages de la Fédération dépendent également de tous les acteurs qui travaillent en arrière-plan et à la base, ce qui rend le tout possible. Merci beaucoup de tout cela.

## **Législation en matière de modèles réduits d'aéronefs, une tâche herculéenne**

La Fédération suisse d'aéromodélisme a été confrontée à un défi particulier et politique au cours de l'année écoulée. L'adoption des règlements de l'UE 2019/945 et 2019/947 par le Conseil fédéral a menacé notre hobby avec de nouvelles restrictions et obligations bureaucratiques importantes. Les deux règlements visent à créer une réglementation uniforme des drones pour la zone de l'UE. Rien à objecter là-contre; en revanche, plutôt contre le fait que les modèles réduits d'avions doivent être assimilés aux drones. La limitation de l'âge et de la hauteur de vol, l'obligation d'enregistrement et celle d'appartenir à un club ne sont que quelques-uns des points auxquels l'aéromodélisme devrait être soumis. Les négociations avec l'Office fédéral de l'aviation civile n'ayant hélas pas abouti à un résultat satisfaisant et durable, la Fédération suisse d'aéromodélisme a dû intervenir sur le plan politique dans l'intérêt de ses membres et de tous les pilotes de modèles réduits. Et cela au plus haut niveau – au Conseil national et au Conseil des États.

La tâche était exigeante, l'issue incertaine. Mais la Fédération était prête et désireuse d'emprunter cette voie et d'en façonner sa réussite. Un groupe de travail a élaboré des analyses et des arguments, communiqué avec d'autres parties prenantes dans cette affaire politique et a cherché, de par la base des aéromodélistes, à établir des contacts avec les parlementaires fédéraux. Dans une prochaine étape, il s'agissait de contacter ces politiciennes et politiciens et de les convaincre de notre préoccupation. L'objectif était d'exempter l'aéromodélisme de la réglementation sur les drones. Ce ne fut pas une sinécure, mais nous avons heureusement pu compter sur le soutien de l'Aéro-Club. Nos antagonistes politiques dans cette affaire – le Conseil fédéral et les partis de gauche – ont brossé un portrait très sombre en cas d'exemption de l'aéromodélisme de la réglementation sur les drones: échec de l'accord-cadre avec l'UE, mesures de rétorsion de Bruxelles, pertes de places de travail.

## **Succès politique et attention vouée à l'aéromodélisme en Suisse**

Au final, nous les pilotes de modèles réduits avons été en mesure de convaincre par notre travail et nos arguments, mais aussi par notre enthousiasme et notre sens des responsabilités pour notre beau hobby, et de conquérir la majorité. Les deux commissions des transports ont recommandé à leurs Chambres d'exempter l'aéromodélisme de la réglementation sur les drones. Et les deux Chambres ont suivi cette recommandation à la majorité, se ralliant à notre cause. Ce succès est important pour le petit groupe, globalement parlant, des aéromodélistes, car nous pouvons pratiquer notre hobby sans restrictions, difficultés et tracasseries supplémentaires. La Fédération suisse d'aéromodélisme s'est imposée envers une multiplicité d'intérêts et de parties adverses influentes. Cela n'a pas été facile et nous en sommes d'autant plus soulagés. La nouvelle législation suisse sur l'aéromodélisme n'est, à notre sens, pas encore définie et efficace. Des travaux de longue haleine nous attendent encore, mais nous sommes sur la bonne voie.

La Fédération suisse d'aéromodélisme est heureuse d'avoir remporté ce succès dans l'intérêt de ses membres. Elle a ainsi attiré l'attention politique. Ce n'était pas l'objectif, mais cela a pour conséquence que les pilotes de modèles réduits, aussi modestes qu'ils soient en tant que groupe, sont désormais pris au sérieux politiquement. Nous avons gagné en stature, ce qui nous sera bénéfique dans les discussions futures avec les autorités. En toute modestie, nous devons en être un peu fiers.

## **Bonne camaraderie au comité de la FSAM, renfort recherché**

Le travail du comité de la Fédération d'aéromodélisme a pu être mené à bien, grâce à des moyens techniques et des mesures préventives ordinaires, même si c'était quelque peu inhabituel et a demandé un surplus d'efforts. Fin septembre, nous avons même pu nous rencontrer sur le magnifique terrain de vol du GAM Zugerland pour voler ensemble avant la séance du comité. Merci de l'hospitalité offerte. Au sein du comité de la FSAM règne une coopération amicale, chacun apporte les préoccupations de son ressort et nous trouvons ensemble des solutions aux questions en suspens, dans l'esprit de l'aéromodélisme.

Malheureusement, le poste vacant à la suite de la démission d'Adi Bruni en tant que chef du Ressort Communication lors de l'AD 2020 n'a pas pu être repourvu jusqu'à présent, de sorte que les principaux travaux ont été répartis en interne. Merci à mes collègues du comité, qui ont pris en charge des travaux de communication en fonction de leurs ressorts. Pour 2021, nous avons trouvé avec la société visavis AG Kommunikationsnetzwerk une solution qui nous permet de renforcer à nouveau la communication interne et externe. Ainsi, nous sommes de nouveau parés pour la nouvelle année au niveau de la communication, mais devons également prévoir des coûts externes plus élevés à long terme. Nous sommes toujours à la recherche d'un responsable disposé à reprendre ce ressort. Le travail au comité permet de soutenir et de promouvoir directement l'aéromodélisme, ce qui apporte du plaisir. Les nouveaux membres seront accueillis amicalement par le Comité – Alors annonce-toi!

Au début de 2020, notre chef des sports Peter Georgi a annoncé sa démission pour l'AD 2021. Nous sommes très heureux d'avoir pu trouver avec Faruk Yeginsoy un successeur que nous recommandons à l'AD 2021 pour l'élection. Après les entretiens en été, Faruk a déjà été introduit par Peter et a participé, en tant qu'invité, aux séances du comité ainsi qu'aux réunions des commissions techniques. La transition se fera donc sans discontinuité. En hiver, Daniel Dietziker a donné sa démission en tant que responsable du groupe de travail sécurité. Nous ne lui avons pas encore trouvé de successeur et nous nous réjouissons donc de vos propositions. Nous remercions d'ores et déjà Daniel et Peter, ainsi que les présidents sortants des commissions techniques, Fredi Andrist et Peter Oberli, pour leur travail considérable et nous espérons pouvoir en prendre congé comme il se doit lors de l'AD 2021.

Pour conclure le rapport annuel 2020, je vous remercie tous de votre engagement en faveur de l'aéromodélisme en Suisse. Je me réjouis d'une année 2021 satisfaisante et réussie avec vous tous.

Adrian Eggenberger